



PARIS, le 29 août 2019

PC/DP/AS/ADM 19.20/164461

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Suite aux remarques de la Commission des finances et sur décision du dernier Bureau fédéral, la Fédération Française de Tir a lancé un appel d'offres pour le contrat en **Responsabilité Civile et Individuelle Accident** que nous souscrivons chaque saison pour les licenciés de notre fédération.

Nous vous informons que la proposition de la Compagnie **SMACL ASSURANCES** a été retenue et que les garanties débuteront dès le 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour la saison 2019/2020.

Vous trouverez également ci-joint le nouveau formulaire de déclaration de sinistre en format PDF que vous pouvez également télécharger sur le site fédéral :

[https://www.fftir.org/fr/assurance\\_federale](https://www.fftir.org/fr/assurance_federale)

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à nos cordiales salutations sportives.

**Philippe CROCHARD**  
Président